

Communiqué

Le combat contre la réforme des retraites du gouvernement doit s'amplifier !

Le gouvernement MACRON accélère son processus de transformation de notre système social basé sur les principes de solidarité et de besoins immédiats en matière de protection sociale (*santé, chômage, famille, retraite, ...*).

Après les réformes du travail, de l'assurance chômage, de la santé, il s'attaque à notre système de retraite pour livrer à la finance les 320 milliards qu'il représente.

Bien au-delà des régimes spéciaux, nous sommes confrontés, une fois de plus, à une régression sociale sans précédent, à une démolition d'un système basé sur la solidarité intergénérationnelle.

Malgré la désinformation du gouvernement au quotidien, la réforme des retraites va :

⇒ **allonger la durée de cotisation et repousser l'âge légal de départ à la retraite, ainsi que diminuer considérablement les pensions**

Cette nouvelle réforme dogmatique serait justifiée par un déficit important !

FAUX !

Ce déficit est volontairement orchestré depuis plus de 40 ans par la financiarisation de notre société :

- *Cadeaux fiscaux aux entreprises à coups de CICE, Pacte de responsabilité, ...*
- *Allègement des cotisations sociales.*
- *Reversements excessifs de dividendes à coups de milliards d'euros.*
- *Chômage de masse.*
- ...

A contrario, la C.G.T. fait des propositions afin d'améliorer notre système de retraite avec des solutions simples (*augmentation des salaires, égalité professionnelle, ...*) que le gouvernement **refuse d'entendre**.

.../...

Adresser le courrier à :

Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. Case 424 - 93514 Montreuil Cedex

Téléphone 01 55 82 89 30 - Fax 01 55 82 89 29 - Mail : contact@portsetdocks.org

CCP Fédération Ports et Docks 2061 76 K Paris

Face à ce constat et cette nouvelle attaque du gouvernement dicté par le grand capital, la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. réunie en assemblée générale le 03 décembre 2019, informe la presse d'un dépôt de **préavis de grève reconductible**, prenant les formes d'actions suivantes :

- ❑ ***24 heures d'arrêt de travail le 05 décembre 2019 et à chaque journée d'action interprofessionnelle décidée par notre Confédération.***
- ❑ ***Suppression des heures supplémentaires et shifts exceptionnels à compter du 09 décembre 2019.***

Au-delà des réunions internes de la C.G.T. auxquelles nous participons activement, la Fédération informe qu'elle réunira de nouveau ses instances le **18 décembre 2019 afin d'envisager l'amplification des modalités d'action.**

Nous espérons que le gouvernement entendra les différents messages de colère et d'opposition à sa réforme des retraites, ainsi qu'à l'ensemble de sa politique, pour reprendre le chemin d'une véritable concertation en prenant en compte les propositions de la C.G.T.

En cas contraire, la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. informe qu'elle est prête à **inscrire la lutte** contre la réforme des retraites **dans la durée avec détermination et conviction**, forte de nos valeurs de justice et de progrès social au service des travailleurs que nous représentons massivement.

La Fédération précise qu'elle ne répondra pas aux sollicitations de la presse dans l'immédiat. Merci de votre compréhension.

Montreuil, le 03 décembre 2019